Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 27 (1889)

Heft: 24

Artikel: Le camp des gymnastes à Vincennes. - Défilé sur la place de l'Hôtel-de-Ville. - Sections de Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191089

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-septième année. N° 24. Samedi 15 Juin 1889.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2me *et* 3me *séries.*
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Le camp des gymnastes à Vincennes. — Défilé sur la place de l'Hôtel-de-Ville. — Sections de Lausanne.

L'aspect du polygone de Vincennes, disait l'autre jour le *Petit Parisien*, est des plus pittoresques. A gauche, de superbes tentes alignées sur huit rangées; au milieu, de vastes abris où sont installées des cantines, et, au fond, barrant l'horizon, une longue ligne de tribunes ; le tout encadré par les frondaisons vertes du bois de Vincennes.

Le coup d'œil est très beau.

Les gymnastes doivent camper sous les tentes jusqu'à demain lundi.

Tout est organisé comme pour une véritable armée en campagne : l'effectif des sociétés ne représente, en effet, pas moins de douze mille hommes.

Les tentes, louées au Ministère de la Guerre moyennant une somme de trois francs par tente, contiennent de douze à seize hommes. Chaque homme est tenu à une redevance de un franc, qu'il doit au Comité d'organisation de la Fête fédérale pour payer les frais, qui ne s'élèvent pas à moins de 180,000 francs, y compris 40,000 francs de prix décernés.

Ce qui est vraiment curieux dans ce campement, c'est l'organisation de l'alimentation. Tous les hommes, en effet, de six heures du matin à six heures du soir, ne doivent pas sortir du camp. Il faut donc les y nourrir.

Le Comité a chargé de cette besogne M. Noël, qui tient à Vincennes l'Hôtel Continental.

M. Noël a installé au milieu du polygone de vastes cuisines.

La cuisson des viandes est faite à la vapeur par le système Egrot.

M. Noël a ainsi trente sortes de fourneaux qui font cuire à la fois, pour quatre cents hommes, soupe, bœuf, rôtis, légumes et, en même temps, chauffent encore quatre cents litres d'eau pour laver la vaisselle.

D'ailleurs, l'énumération des provisions fait frémir : il y a 2500 kilos de viande par repas, 1500 litres de légumes, 500 jambons, 1500 pots de moutarde, 178 demi-muids, 100 hectolitres de cognac, 7000 bouteilles de champagne, etc.

Des cuisines, on voit partir des wagons chargés de portions, traînés par un petit chemin de fer système Decauville; ces wagonnets se rendent dans les cantines où six cents garçons serviront les gymnastes.

* * *

Mardi dernier, vers 1 heure de l'après-midi, la place de l'Hôtel-de-Ville présentait un aspect merveilleux. Les 517 sociétés françaises et étrangères, constituant un effectif de 12,300 gymnastes, défilaient devant le perron du monument, où étaient groupés les membres du Conseil municipal et les invités.

Les Tchèques, les Danois, les Belges, les Norwégiens, les Suisses, surtout, précédés d'une section genevoise dont les membres, costumés en anciens Suisses, et portant la masse d'armes sur l'épaule (morgenstern), ont été tout particulièrement applaudis.

Au fur et à mesure du défilé, chaque société venait se ranger en colonne serrée, faisant face à l'Hôtel-de-Ville, et les drapeaux se plaçaient sur une ligne au premier rang.

Ces étendards de tous les pays et de toutes les couleurs flottant gracieusement au caprice du vent, étaient d'un effet saisissant.

Après le défilé, M. Sansbœuf, président de l'Union des gymnastes de France, qui se trouvait aussi sur le balcon, s'est tourné vers le président du Conseil municipal, et lui a exprimé toute sa reconnaissance pour l'éclat que la Ville de Paris a tenu à donner à cette fête.

L'orateur a rappelé qu'avant 1870 on comptait à peine une vingtaine de Sociétés de gymnastique en France.

« Le résultat que nous avons devant nous, a-t-il dit, doit nous rendre fiers et confiants. »

M. Chautemps a répondu que la Ville de Paris était fière de recevoir et d'admirer toutes ces sociétés venues de la province et de l'étranger.

« Autrefois, a ajouté le président du Conseil municipal, les souverains seuls avaient le privilège des solennelles entrevues ; aujourd'hui, ce sont les peuples qui se donnent rendez-vous ! »

L'orateur a terminé en saluant, au nom de la Ville de Paris, tous les drapeaux étrangers.

A ce moment, une musique joue la *Marseillaise.*

Tous les gymnastes se découvrent, tous les drapeaux saluent.

Un immense cri de : « Vive la République ! » s'échappe de toutes les poitrines.

Le spectacle est merveilleusement imposant.

Le défilé s'est opéré par les rues de Rivoli et Saint-Antoine, par la place de la Bastille, par le faubourg Saint-Antoine, par la place de la Nation et par le cours de Vincennes.

Toute la population du faubourg s'était donné rendez-vous sur le passage du cortège et a fait aux gymnastes une ovation continuelle.

* * *

La nouvelle des résultats obtenus à Vincennes par nos sociétés de gymnastique de la Suisse romande a été accueillie ici avec une grande joie.

Remporter des premières couronnes et des premiers prix dans un concours international, comme l'ont fait la *Section bourgeoise* et les *Amis gymnastes*, sont des succès rares et dont Lausanne peut être fière.

* * *

Gymnastes lausannois, après ces belles journées où vous avez été l'objet d'encouragements aussi distingués, où vos travaux persévérants viennent de recevoir une légitime récompense, puissiez-vous redoubler de zèle dans la noble tâche que vous poursuivez.

Puissent de tels succès rapprocher de plus en plus vos deux sociétés dans un même sentiment de fraternité et de patriotisme. Travaillant l'une et l'autre avec les mêmes louables efforts, ces deux sociétés ne doivent en faire qu'une dans vos relations d'amis et de gymnastes, dans tout ce qui peut entretenir parmi vous une émulation bienveillante et con-

tribuer au développement physique et moral de notre vaillante jeunesse.

C'est dans ces idées, croyons-nous, que les Lausannois attendent votre retour. Tous iront demain à votre rencontre pour vous féliciter, vous applaudir et vous serrer la main.

Inhumations en mer.

A propos de la mort de M. Richaud, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui a succombé à une attaque de choléra, à bord du *Calédonien*, et dont le corps a été lancé à la mer, on s'est livré à toutes sortes de dissertations sur la question de savoir ce que devenaient les corps dans les profondeurs de l'Océan.

Quand un homme meurt à la mer, on le coud dans un sac, un boulet aux pieds, et après un mot d'adieu du capitaine et un salut du pavillon, on le laisse glisser dans l'abîme. Si le navire est sur les grands fonds, le cadavre descend à plusieurs milliers de mètres dans les eaux. Qu'advient-il de lui? Son sort final, on le devine bien : il sera mangé ; mais qu'advient-il tout d'abord? Soumis à des centaines d'atmosphères de pression, va-t-il se putréfier ou demeure-t-il dans le même état jusqu'à ce qu'il soit devenu la proie des bêtes dévorantes?

Un savant, M. Régnard, s'est posé cette question, et pour la résoudre il a soumis des fragments de viande dans l'eau, au moyen d'un appareil spécial, à des pressions de 6 et de 700 atmosphères. Après quarante jours il a retrouvé cette viande seulement un peu gonflée et blanchie à la surface, mais à l'intérieur absolument saine et sans odeur. L'expérience de M. Régnard est très nette, très concluante, et il est infiniment probable qu'en effet, dans les grands fonds de la mer, la substance des êtres ayant vécu n'est pas soumise aux mêmes décompositions qu'au voisinage ou au contact de l'atmosphère.

Mais qu'on n'aille pas croire pour cela que les cadavres des noyés et de toutes les bêtes mortes vont s'entasser au fond de la mer. D'autres bêtes sont là qui y mettent bon ordre et, comme sur terre, la faim est l'implacable souveraine à laquelle tout obéit jusqu'au plus profond des abîmes de l'Océan. Et même les cadavres pourraient s'y putréfier qu'ils n'en auraient pas le temps. Ils sont certainement aussitôt mangés par des centaitaines de poissons voraces et des myriades de petits crustacés plus voraces encore, dont le formidable appétit est la garantie même de la pureté des eaux des mers.

L'écoualetta dè café.

Dâo teimps dâo grand Napoléïon, dè cé à la Joséphine, que lo câfé étâi tant tchai, que cotâvè on écu-nâovo la livra, l'étâi mémameint défeindu d'ein bâirè ein France, po cein que Napoléïon, rein què po tsecagni lè z'Anglais qu'ein avïont à veindrè, ne volliâvè pas po ti lè diablio qu'on ein atsetâi et lo lâo volliâvè laissi po compto. L'étâi cein qu'on lâi desâi lo « blotiusse », que mon pére-grand ein parlâvè soveint.

On dzo que Napoléïon sè promenâvè et que passâvè dévant la cura d'on veladzo, lo gaillâ qu'avâi fin naz, cheint qu'on grelhivè dâo câfé. L'eintrè tot drâi et trâovè l'incourâ ein trein dè semottâ lo grelião su lo soyi, et qu'est tot interloquâ dè vairè l'empereu.

— Coumeint! lâi fâ Napoléïon, vo que vo dévetriâ bailli l'exeimplio, vo vo servi de 'na martchandi qu'est défeindiâ et vo grelhî dâo câfé ?

— Nefâ! repond l'incourâ, qu'avâi bouna pliatena, ne vâidè-vo pas que lo bourlo po lo destruirè.

Napoléïon étâi trâo mâlin po sè laissi eimbéguinâ pè 'na tôla gougne ; mâ fe tot parâi état dè recaffâ et dit à l'incourâ : Eh bin, tandi que ne sein solets, dépatsi-vo d'ein mâodrè on bliosset qu'on ein pouessè vito bâirè à tsacon on écoualetta à catson.

Et l'est dinsè que cé brâvo l'incourâ, pè onna couïenarda à propou a pu bâirè se n'écoualetta dè café sein couson dè la police.

Après le concours de Vincennes.

Dialogue de deux gymnastes.

— Dis-donc, je pense que nous pouvons être contents, hein ?...

— Aloo !

— J'ai tout de même tremblé un moment... Je me suis dit comme ça : nous sommes fumés !

— Pas moi !... Vois-tu, ce n'est pas pour blaguer, mais quand j'ai vu ce concours de section, j'ai dit : voilà qui est enlevé proprement, sans bavures ; il n'y a rien à repiper !... Et les engins, pauvre ami !... Allez-y voir !...

— C'est vrai. Ces Parisiens étaient tout ébaubis,

— Et puis, honneur à Monsieur Carnot. C'est lui qui était content !... Il disait au général qui était à côté de lui : « Quels gaillards il y a dans cette *Bourgeoise !* »

— Et ceux qui sont aux parallèles, les avez-vous remarqués, monsieur le Président ? a ajouté le général. Ce sont les *Pieds-noirs ;* ils n'ont pas froid aux yeux non plus, ceux-là ! Il ne ferait guère bon leur cherch niaise... Quels biceps !

— Ces braves Suisses, ces bra voisins; ils ont toutes mes sym thies, a répondu M. Carnot.

— Eh bien, c'est très joli de sa p Je t'assure, mon cher, que s'il n'av pas du monde demain à l'Elysée, il doit nommer des cardinaux, j'aur proposé à tous les types d'aller dire bonjour.

— Aloo ! moi aussi. Et puis q nous aurait reçus au tout fin... E dame ; tu n'as qu'à voir son port dans l'*Illustration ;* c'est la bo même... Il faut tâcher qu'ils vienn à l'Abbaye des Vignerons.

— Mais ce n'est pas le tout ; all voir boire un demi de nouveau.

— Un demi de nouveau ?... q nouveau ?... Va chercher ; ils n ont pas une goutte à Paris ; tu ne v partout que des chopes, — toutes tites encore, — des liqueurs, du c des glorias. Ca ne vaut pas notre vaux. Ils ont bien du rouge ; on po rait essayer, mais ça ne désaltère p

— Eh bien, on en boira un peu pl

— C'est vrai. Mais je ne compre pas, tout de même, ces grands ca de Paris de ne pas se tenir, au mo pendant l'Exposition, un tonnelet Cully ou de St-Saphorin. On le pa rait bien 10 centimes de plus le lit ce ne serait pas une affaire.

— Donne me voir un bout de Gra son ; je n'aime rien ces cigares d Régie, ça vous sèche le gosier.

— Tiens, en voilà de chez Spihige A propos, ils sont en pleine fêt Lausanne, avec les Sous-Off. Si un conseil à donner, il nous fau aller directement à Beaulieu dep la gare.

— Dis-donc, comme on va sif un bon verre à la cantine !...

— Tais-toi, malheureux,... m parle pas !!

Naïveté d'une sentinelle.

On sait que nos compagnies de siliers furent supprimées, il y a d bien des années. Mais comme el n'avaient jamais passé à la caser on leur fit faire leur tour à l'école r litaire à Lausanne, avant de les inc porer dans d'autres compagnies.

La compagnie arrivée, le capita plaça une sentinelle devant le cor de-garde de la Cité ; un officier petite tenue passant plus tard dev la sentinelle, cette dernière contin sa faction. L'officier, l'interpellant, dit : Vous ne me connaissez pas ? sentinelle lui répondit : *Na, Monsu, pas l'honneu dé vo cognaître.* Là-dess l'officier lui répondit : Je suis l'in pecteur général des milices ; qua